

FONDS DE RELANCE

SOUTENIR LES BESOINS DE TRESORERIE DES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIES



OBJECTIFS

Proposer un financement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie et accompagner la reprise d'activité.

Pour les micro-entreprises et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire, et dont la reprise engendre des besoins de fonds de roulement pour remettre à jour les stocks, mettre en œuvre les mesures barrières, reconquérir une clientèle par le biais de la numérisation.

Le Fonds Relance est un dispositif financier, initié par la Région Hauts de France et la Caisse des Dépôts, en vue de renforcer la trésorerie des entreprises et d'accompagner leur reprise d'activité, impactée par la crise sanitaire.

La CA2BM a été l'un des premiers EPCI à répondre favorablement à l'appel de la Région en venant doter ce fonds à hauteur de 136 000 € (contribution de 2 € / habitant).

Cette contribution volontariste va jouer un réel effet levier et ainsi permettre aux entreprises du territoire de disposer d'une enveloppe de plus de 400 000 €.

CARACTERISTIQUES

NATURE DE L'AIDE	Financement sous forme d'avance remboursable à l'entreprise
MONTANT DE L'AIDE	De 5000 à 15 000 euros maximum
TAUX MAXIMUM D'INTERVENTION	100 % du besoin de fonds de roulement
DUREE DE REMBOURSEMENT	48 mois maximum
MODALITE DE REMBOURSEMENT	Remboursement mensuel étalé sur 36 mois maximum Après un différé de 12 mois
TAUX D'INTERET	0 %
GARANTIE DE L'AIDE	Sans Garantie



FONDS DE RELANCE

SOUTENIR LES BESOINS DE TRESORERIE DES ENTREPRISES
DE MOINS DE 10 SALARIES



ELIGIBILITE

- CIBLE** Entreprise de moins de 10 salariés, immatriculées sur la CA2BM et dont les salariés sont sur la CA2BM
- Créées avant le 01/01/2020
- Indépendantes dans la mesure où elles n'ont pas de lien capitalistique direct avec un d'autre(s) société(s), sauf si l'effectif total cumulé des différentes structures concernées ne dépasse pas 10 salariés
- Entreprises n'ayant pas d'accès aux solutions de financement et/ou dans l'incapacité d'obtenir un concours bancaire suffisant au regard de leur besoin de fonds de roulement
- FORME JURIDIQUE** Micro/ auto-entrepreneur, entreprise individuelle, société développant une activité économique, sauf les SCI
- SECTEURS D'ACTIVITE** Tout secteur d'activité y compris agricole et pêche

EXCLUSIONS

SONT EXCLUS Les structures dont l'effectif salarié (hors travailleurs handicapés et salariés en insertion) est supérieur ou égal à 10 équivalents temps plein

Entreprise en difficulté au 31/12/2019 : plus de la moitié de son capital social souscrit a disparu en raison des pertes accumulées ou qui connaissent des difficultés économiques et financières importantes, c'est-à-dire présentant au moins un résultat négatif au cours des trois derniers exercices et/ou une nette dégradation de leurs fonds propres et/ou ayant perdu un financement ou un marché important, ou en procédure collective.

Les entreprises en Redressement Judiciaire qui ne sont pas en plan de continuation

Les micro-entreprises et affaires personnelles dont le chiffre d'affaire représente un revenu d'appoint en complément d'une activité salariée.

Les structures représentant un secteur professionnel (ex : les syndicats et groupements professionnels, société ou activités ayant un objet immobilier (dont locations), financier, et/ou de gestion de fonds/prise de participation (code NAF 6411 à 6832 B)



FONDS DE RELANCE

SOUTENIR LES BESOINS DE TRESORERIE DES ENTREPRISES
DE MOINS DE 10 SALARIES

MODALITES

MONTAGE DU DOSSIER www.fondsderelance.fr

MODALITES DE TRAITEMENT après validation du formulaire par Initiative Hauts-de-France, instruction par la plateforme initiative du territoire et préconisation d'un montant.

ATTRIBUTION Octroi par le comité d'agrément qui est souverain dans ses décisions

DEBLOCAGE En une fois par Initiative Hauts-de-France après signature de la convention de prêt

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Pour une demande d'aide « FONDS DE RELANCE »

Liste des documents demandés

- Copie de la carte d'identité recto/verso du demandeur
- Statuts de la société
- Les 2 derniers bilans
- Le dernier relevé de compte pro
- Un RIB pro

Les pièces complémentaires (à télécharger)

- Décomposition de votre effectif (salariés et travailleurs non-salariés)
- Derniers chiffres d'affaires connus
- Etat de l'endettement de l'entreprise
- Etat des principales charges
- Attestation de Minimis

Contact local



Service Développement Economique

Centre d'affaires - Route d'Hilbert

62630 Etaples-sur-Mer

Tel : 03.21.89.94.58 ou 06.13.36.52.33

entreprises@ca2bm.fr

site : [Ca2bm.fr /développement économique](http://Ca2bm.fr/dveloppement%20economique)

Ou



Initiative TERNOIS/ARTOIS 7 VALLEES

1 Place des Verdun

62130 Saint-Pol-Sur-Ternoise

Tel :03.21.03.27.21

relance@initiativeternoisartois7vallees.fr

site : initiativeternoisartois7vallees.fr